



SAUVETEURS SECOURISTES DE BONSON

Surveillant de baignade

Public visé

Cette formation (35 heures environ) s'adresse exclusivement aux personnes qui souhaitent encadrer la baignade des enfants dans le cadre des accueils collectifs de mineurs en centres de vacances et de loisirs

Posséder le brevet de Surveillant de Baignade (SB) c'est l'assurance d'avoir un job d'été compte-tenu de la demande toujours croissante de personnes qualifiées.

Conditions d'entrée

- Avoir 17 ans le jour de début de la formation (le diplôme ne sera délivré qu'à la majorité)
- Etre reconnu apte médicalement à la pratique de la natation et du sauvetage
- Avoir un minimum d'aptitude et d'entraînement à la natation

Rôle et missions

Avant même l'aspect de surveillance, une baignade doit être avant tout bien préparée. C'est pourquoi le surveillant de baignade (SB) travaille toujours en deux temps :

1. Il prépare la baignade :

- faire le point avec l'équipe d'animation, connaître les appréhensions des enfants, aménager la zone des activités de baignade.

2. Il surveille la baignade :

- assurer la sécurité de tout le groupe, faire respecter les règles en développant un esprit de prévention chez les jeunes, conserver ses capacités d'intervention.

Objectifs

A l'issue de la formation vous serez capable de :

- déterminer les risques de noyades et d'accidents dans les différentes situations
- porter assistance à un baigneur en détresse et prodiguer les gestes de secours nécessaires

- organiser les baignades des enfants en collaboration avec l'équipe d'animation
- connaître et faire respecter la réglementation des baignades dans les lieux aménagés ou non aménagés

Contenu de la formation

- Rôle et fonction du surveillant de baignade
- La réglementation des baignades
- Organiser les baignades
- Prévenir les risques de noyade
- Porter assistance au noyé
- Les gestes de première urgence
- Faire découvrir les milieux aquatiques
- Premières approches de l'eau
- Préparer en équipe les animations autour de l'eau

Modalité d'évaluation

L'évaluation de la formation au Brevet de surveillant de baignade est réalisée par un contrôle continu. C'est une évaluation sommative à visé certificative ; elle est réalisée par l'Equipe pédagogique

Pour obtenir le brevet de surveillant de baignade, le candidat devra satisfaire à 4 obligations.

- Avoir suivi 35 heures de formation dispensées dans une structure FFSS.
- Avoir validé la formation PSC 1 complété par les dispositions spécifiques aux baignades.
- Avoir satisfait aux épreuves techniques.
- Avoir satisfait aux épreuves de réglementation en validant le QCM.

Epreuves techniques

• **Le lancer de ballon :**

L'épreuve consiste à lancer le "ballon de sauvetage" au-delà d'une distance minimale de 10,5 mètres. Le candidat dispose d'un maximum de trois lancers pour réussir l'épreuve, sans limite de temps. Le lancer est déclaré valable lorsque le ballon tombe au delà de la ligne des 10,5 mètres.

Définition du ballon :

le « ballon de sauvetage » est constitué par un ballon type water-polo, enserré dans un filet solidaire d'un cordage de 25 mètres de longueur et de 6 mm de diamètre. Le filet et le cordage sont en nylon de préférence.

- **Le 50 mètres sauvetage mannequin**

L'épreuve s'effectue en tenue de bain sur un parcours de 50 mètres au cours duquel le candidat doit successivement exécuter :

- un premier parcours de 25 mètres (nage ventrale) départ plongé.

A l'issue de ces 25 mètres, le candidat récupère un mannequin réglementaire type "PITET" immergé à une profondeur située entre 2m50 et 3 mètres, et transporte ce mannequin sur une distance de 25 mètres. Le transport doit être obligatoirement effectué dans la technique de nage sur le dos ou "assis", bras passé sous l'aisselle du mannequin, main placée contre la poitrine du mannequin.

Pendant toute la durée du transport le mannequin doit avoir les voies aériennes émergées. Si la durée des immersions successives de la face du mannequin dépasse 5 secondes, le candidat est éliminé.

- **Un parcours de 200 mètres en nage libre avec franchissement d'obstacles (sans limite de temps)**

Le candidat doit franchir obligatoirement 8 obstacles d'une largeur de 2 mètres, répartis équitablement sur le parcours.

- **Epreuve pratique de soin de 1ère urgence aux noyés**

Lors d'un cas concret non évolutif, du type :

Le sauveteur est en présence d'un noyé lors d'une baignade organisée dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs.

4 sujets sont possibles

Le candidat devra être capable d'exécuter correctement les gestes de premiers secours.

Epreuve théorique :

une épreuve de questionnaire à choix multiple (QCM) :

Elle consiste en un questionnaire à choix multiple (QCM) durant lequel les questions posées doivent permettre d'appréhender les connaissances du candidat dans les domaines réglementaires et pratiques.

Le QCM est composé d'un ensemble de 20 items portant sur les domaines suivants :

Compétence 1 : SECURISER ET PREVENIR

Compétence 2 : SURVEILLER

Compétence 3 : SAUVER

Compétence 4 : SECOURIR

Compétence 5 : SENSIBILISATION AU MILIEU AQUATIQUE ET A SON RESPECT